

**AVIS PUBLIC
ENTREE EN VIGUEUR**

RÉSOLUTION NUMÉRO 26-193

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **7 avril 2026**, le Conseil municipal a adopté la résolution suivante concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) :

RÉSOLUTION NUMÉRO 26-193 visant à autoriser les usages de « service de travaux d'électricité et d'installation de câblage (entrepreneur spécialisé) », se rattachant aux groupes d'usages « Commerce VII » et « Industrie II » et de « formation spécialisée », du groupe d'usages « Commerce III », pour la propriété sise au 6500, boulevard Laurier Est (lot 1 839 569).

Cette résolution est entrée en vigueur le 30 avril 2026, date de l'émission du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains. Toute personne intéressée peut la consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 5 mai 2026.



Rebecca Monaco, LL.L., J.D.
Greffière